



Avant-projet de loi sur la protection des sols et la gestion des sites pollués

Conférence de presse du 29
janvier 2018



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

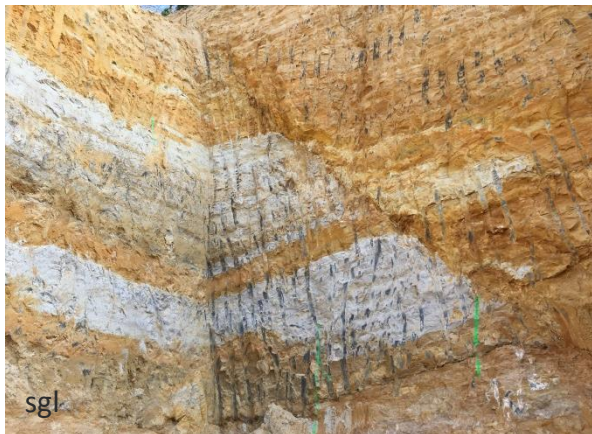
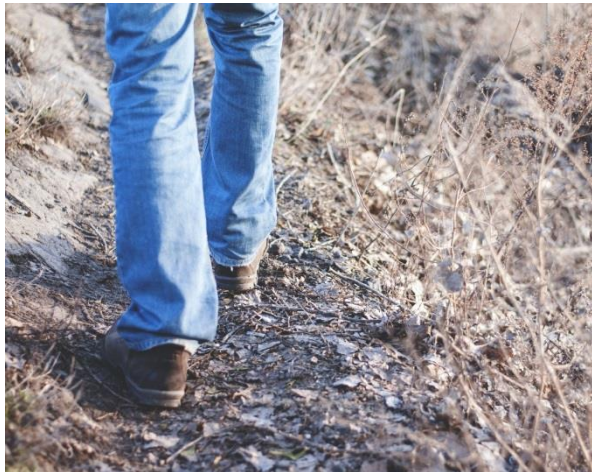
Administration de l'environnement

Pourquoi s'intéresser aux sols?



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Les fonctions des sols sont cruciales pour nous, c'est pourquoi nous devons assurer leur **protection**, leur **maintien** et leur **rétablissement**





Evolution de la gestion des sites pollués à l'échelle européenne

Prise de conscience:
tentative de restaurer le
pristin état

Approche systématique:
inventaires,
listes

Approche plus nuancée:
assainir en fonction du
risque

Approche « risk based land management »

d'après Halen, Darmendrail, Vegter Swartjes et Goidts (2009)

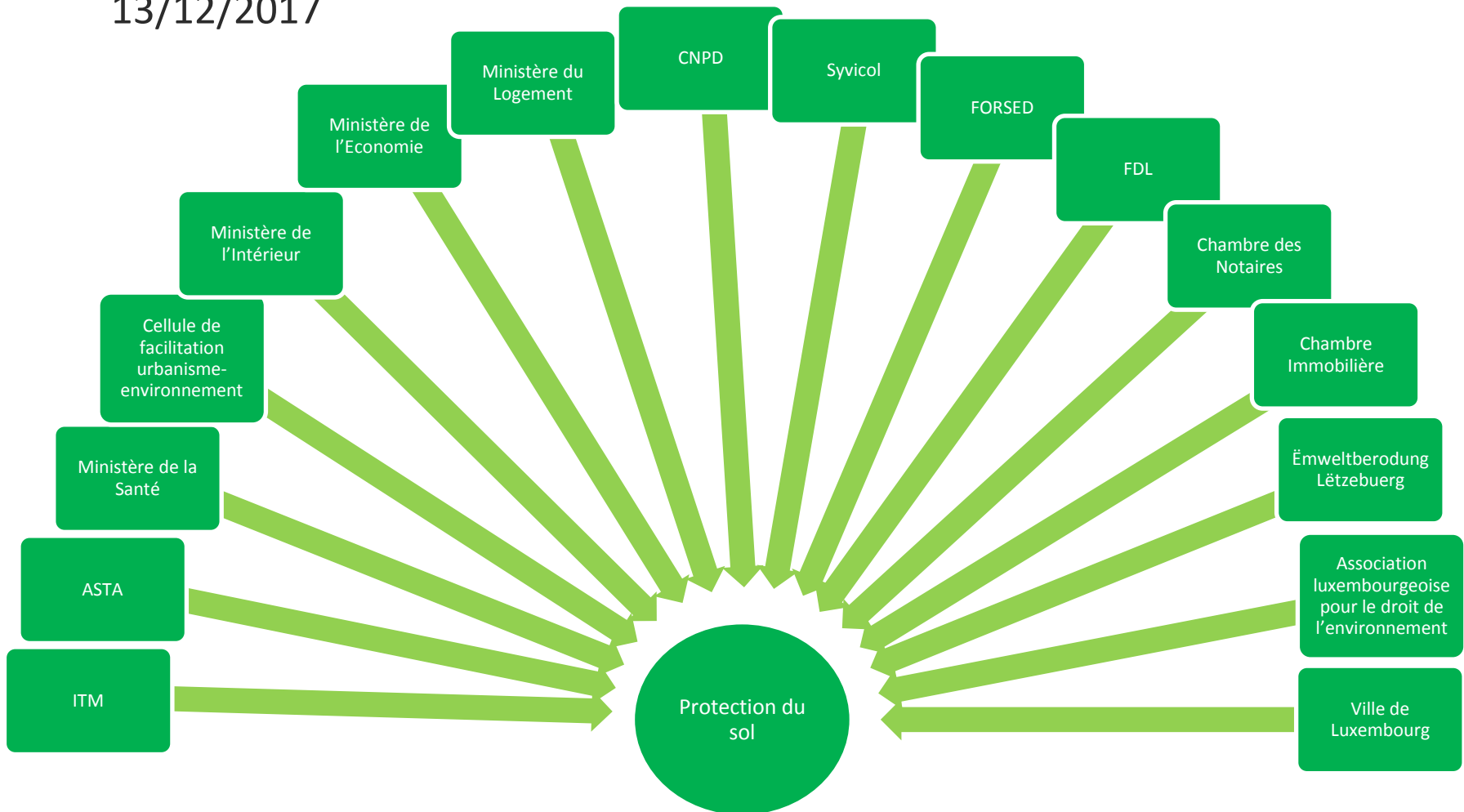


- Protection des sols: enjeu national, européen et mondial
- EU: Chaque pays est responsable de la mise en œuvre de sa politique de protection des sols et de la gestion de ses sites pollués
 - Pas de transposition d'une directive européenne
 - De nombreux pays ont légiféré depuis des décennies
- LU: Fait partie du programme gouvernemental



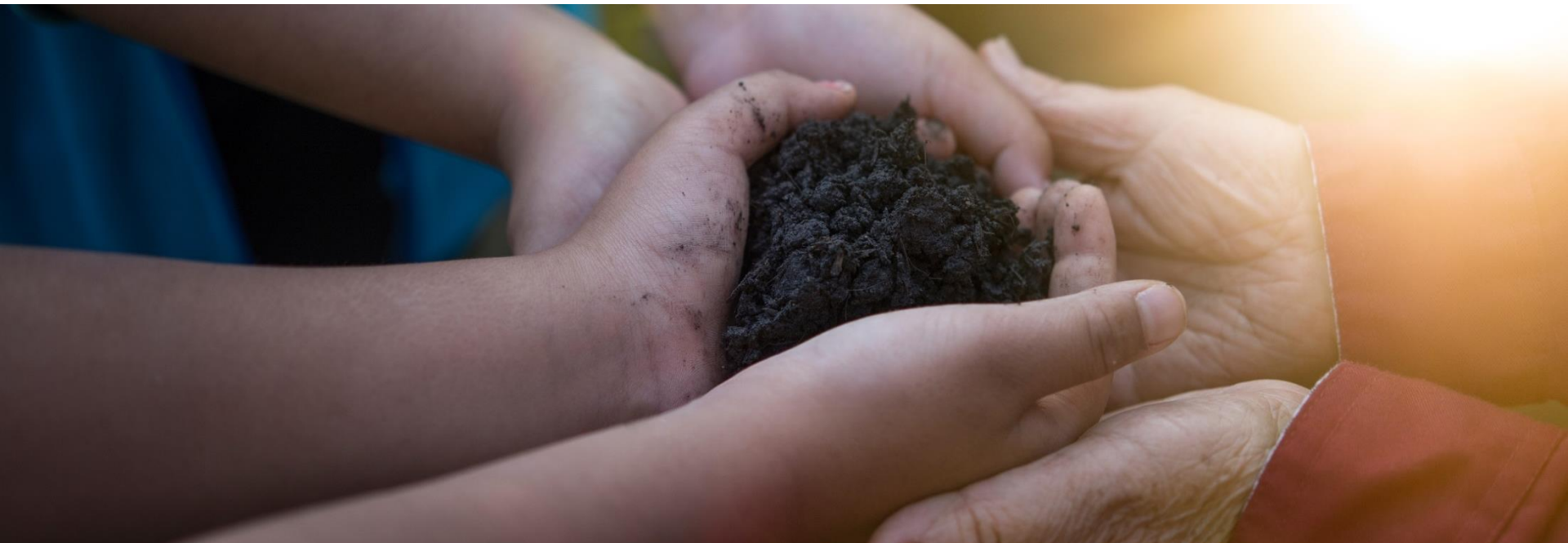


- Vaste concertation au-delà du MDDI
- Adoption du texte de projet au Conseil de Gouvernement du 13/12/2017





- **Protection des sols (Volet préventif):** Se donner les moyens de prendre en compte la composante « sol » en tant que ressource naturelle non-renouvelable dans les décisions.
 - Monitoring et surveillance de la qualité des sols
 - Plan national de protection des sols (en étroite collaboration avec les parties prenantes)
 - Protection pour le sol au même titre que l'air et l'eau
 - Promouvoir le maintien de la qualité des sols à longue durée





➤ Plus de **transparence** pour les citoyens

- Mise en place d'un registre d'informations sur les terrains : Obligation d'information au moment du transfert de propriété
- Mise à disposition des informations du registre au public (www.geoportail.lu , www.emwelt.lu)
- Information et sensibilisation globale sur l'état et la qualité des sols

➤ Respect du principe de pollueur-payeur

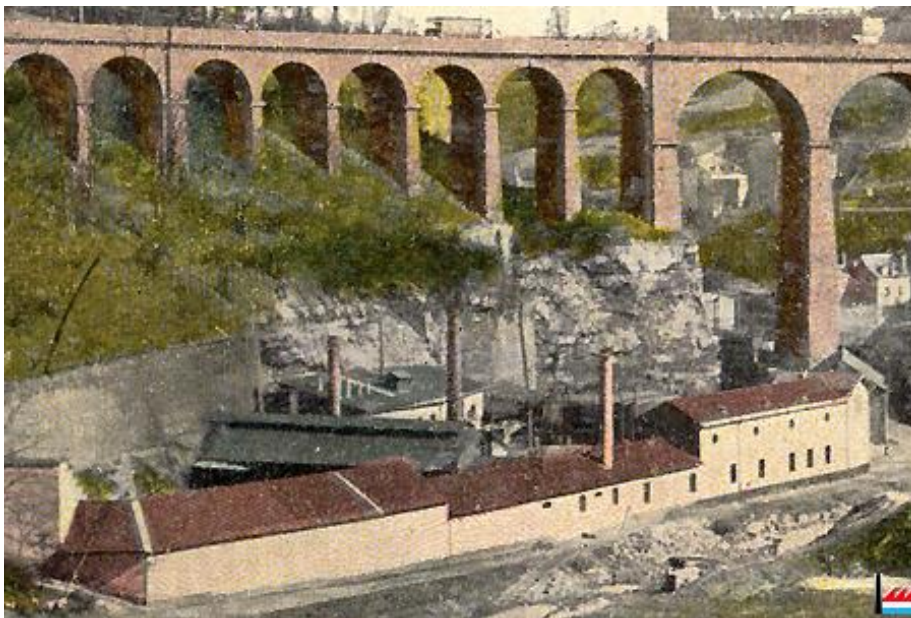
- Renforcement du principe de pollueur-payeur pour les pollutions nouvelles

Sécurité juridique et procédures en matière de gestion des sites (potentiellement) pollués



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- Clarification des responsabilités des différents acteurs
- Création d'une base légale pour le transfert des responsabilités en matière de gestion de sites pollués
- Introduction d'un certificat de contrôle du sol



Sécurité juridique et procédures en matière de gestion des sites (potentiellement) pollués



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- Introduction d'un cadre pour stimuler le recyclage de terrains (potentiellement) pollués
- Etablissement d'une liste des établissements à risque de polluer le sol sur base des retours d'expérience de l'implémentation de lois pour la gestion des sites potentiellement pollués dans d'autres pays
- Gestion des pollutions existantes de façon flexible, basée sur une approche scientifique
 - Possibilité d'adapter le projet (de construction) selon la situation de pollution
 - Possibilité d'adapter l'assainissement au futur projet



Sophie Capus

Administration de l'environnement

Unité stratégies et concepts

Adresse: 1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Mail: sophie.capus@aev.etat.lu

Internet: www.emwelt.lu

www.aev.gouvernement.lu/